



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

jeunesse et sports : budget

Question au Gouvernement n° 2548

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Edouard Landrain.

M. Edouard Landrain. Monsieur le président, mes chers collègues, je ne citerai pas Marcel Proust et me bornerai à poser une question à M. le ministre de l'économie et des finances, à défaut de la poser à Mme Marie-George Buffet à qui elle aurait pu s'adresser.

David Douillet, médaille d'or aux Jeux olympiques de Sydney a été récemment élu Français de l'année devant l'abbé Pierre et un autre sportif, Zinedine Zidane, démontrant ainsi la place éminente que le sport a pris dans la vie de nos compatriotes, place confirmée par le document de la DATAR sur le schéma des services collectifs du sport.

Interrogé par un journaliste qui lui demandait s'il aimerait être ministre de la jeunesse et des sports, David Douillet a répondu spontanément: «Sûrement pas ! Il n'y a pas assez d'argent !»

Mme Odette Grzegorzulka. Il n'est pas compétent !

M. Edouard Landrain. Et c'est vrai: ce budget représente 0,2 % du budget de la nation et s'élève à 3,4 milliards de francs. C'est une misère ! Quand on songe aux 14 millions de licenciés, aux 25 millions de pratiquants et à l'état du patrimoine sportif, on ne peut que constater le ridicule de ce budget.

Interrogée dimanche soir sur la réponse faite par David Douillet, Mme Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, a répondu que, plutôt que de critiquer la maigreur de son budget, mieux valait agir tous ensemble pour qu'il soit augmenté. Je réponds «Présent», madame la ministre. Je vous rappelle que, lors du débat budgétaire, l'opposition nationale avait, confortée en cela par une pétition lancée dans le milieu sportif, demandé le doublement de ce budget. (Exclamations sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste.)

Monsieur Fabius, avez-vous entendu le message ? Allez-vous répondre favorablement aux jeunes Français qui attendent et qui savent que, sans les collectivités locales, il n'y aurait pas de sport en France ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

L'anorexie permanente du budget de la jeunesse et des sports n'a plus lieu d'être dans une période de croissance où l'on sait trouver l'argent quand on y est contraint. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et sur divers bancs, du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la jeunesse et des sports, pour une réponse qui sera rapide, si elle le veut bien.

Mme Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports. Monsieur le député, depuis 1998, le budget de la jeunesse et des sports est en augmentation. Or, si j'ai bonne mémoire, ce ne fut pas toujours le cas ! (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe communiste et du groupe socialiste.)

Que les associations de jeunesse ou d'éducation populaire, que les clubs sportifs estiment que le montant de ce budget n'est pas encore suffisant par rapport au développement de leurs pratiques, par rapport à ce que représente le sport aujourd'hui, je partage ce sentiment. («Ah !» sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance.)

Il n'en demeure pas moins que ce budget en augmentation nous a permis de stopper la réduction des effectifs du ministère de la jeunesse et des sports qui était prônée, nous permet d'installer un CREPS par région, de

mettre en place des mesures telles que le coupon sport et les bourses pour l'accès à la formation et, enfin, d'accroître le montant des subventions accordées aux fédérations sportives et à celles de jeunesse et d'éducation populaire.

M. Didier Boulaud. C'est vrai !

M. Charles Ehrmann. Et de n'avoir aucune médaille en athlétisme !

Mme la ministre de la jeunesse et des sports. Enfin, je peux vous annoncer que la réunion de janvier du FNDS consacrera 500 millions à la part régionale du fonds, c'est-à-dire celle qui va au financement du fonctionnement des clubs, grâce à l'abondement de la taxe de 5 %, soit un chiffre jamais atteint en la matière.

(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe communiste, du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Bien sûr, il y a de nouvelles priorités.

M. Douillet, qui est un grand champion et qui sait ce que nos bons résultats aux jeux Olympiques doivent à l'INSEP, a parlé aussi dans son interview de cet institut. Eh bien, depuis 1987, nous avons consacré 25 millions de francs par an pour son amélioration. Toutefois, ainsi que je l'ai souligné, ce sont 300 millions qui sont nécessaires pour moderniser l'ensemble de cet établissement; or nous avons au sein du Gouvernement une discussion qui va dans ce sens et il est envisagé un plan triennal pour y parvenir.

C'est à partir de ce travail effectué dans l'intérêt du mouvement sportif et du mouvement d'éducation populaire, et qui permet aux choses de bouger et d'avancer, que nous construisons, année après année, un budget toujours plus positif. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe communiste, du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [M. Édouard Landrain](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (5^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2548

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 janvier 2001, page 127

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 janvier 2001